



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.

CHAMPIONNATS CANADIENS DES JEUNES 2022
RÈGLEMENTS ET RÈGLEMENTATIONS DU TOURNOI

Les Championnats Canadiens des Jeunes est un tournoi sanctionné par la Fédération Canadienne des Dix Quilles (FCDQ), est ratifié par la FCDQ et est organisé dans le but de déclarer les champions canadiens dans chacune des divisions suivantes :

Jeu individuel, filles : Bantam, Junior, Intermédiaire, Sénior

Jeu individuel, garçons : Bantam, Junior, Intermédiaire, Sénior

En double : Bantam, filles et garçons; Junior, filles et garçons;

Intermédiaire, filles et garçons; Seniors, filles et garçons

En équipe, filles : Bantam, Junior, Intermédiaire, Sénior

En équipe, garçons : Bantam, Junior, Intermédiaire, Senior

Toutes catégories, filles : Bantam, Junior, Intermédiaire, Senior

Toutes catégories, garçons : Bantam, Junior, Intermédiaire, Senior

Tous les âges seront déterminés en date du 1er août avant les Championnats canadiens des jeunes :

Bantams : 11 ans et moins

Juniors: de 12 à 14 ans

Intermédiaires: 15, 16 et 17 ans

Séniors: de 18 à moins de 22 ans au moment de se qualifier.

TOUTE RÈGLE NON COUVERTE PAR LES PRÉSENTES SERA RÉGIE PAR LES RÈGLES GÉNÉRALES DE JEU DE LA CTF.

1. LE RÈGLEMENT D'ADMISSIBILITÉ 300D DE LA FCDQ SERA EN VIGUEUR. Un jeune quilleur qui joue dans une ligne juvénile ou qui joue dans une ligue juvénile et une ligue adulte doit avoir participé à au moins les deux-tiers (2/3) du calendrier de la ligue juvénile afin de pouvoir participer au tournoi des jeunes. La reconnaissance des exploits sera pourvue pour ceux-ci, telle que décrite dans le manuel du programme de la FCDQ par leur ligue. Les exemptions scolaires provinciales sont également des critères d'entrée acceptables pour le tournoi des CCJ.



Youth
Nationals

Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.

2. Chaque province, sauf l'Ontario, est représentée par une équipe de huit quilleurs composée d'un garçon et d'une fille dans chacune des catégories d'âge (bantam, junior, intermédiaire et senior). L'Ontario peut être représentée par deux équipes de huit quilleurs composées d'un garçon et d'une fille dans chacune des catégories d'âge (bantam, junior, intermédiaire et senior). Ces deux équipes représenteront le Nord et le Sud de l'Ontario.
3. Si les doubles ou les équipes sont incomplètes, des meneurs (pacers) peuvent être utilisés. Les pointages légaux des compétiteurs sur l'équipe ou les doubles incomplets compteront quand même dans le total de toutes les épreuves.
4. La province hôte fournira des meneurs, si nécessaire. Aucun meneur ne sera requis à moins qu'il n'y ait une liste incomplète.
5. L'ordre de déroulement des épreuves sera le suivant : Équipes, doubles et individuels.
6. L'ordre de l'alignement sera le suivant :
 - (a) Équipes - Bantam, Junior, Intermédiaire, Senior - L'alignement légal est composé des 4 quilleurs inscrits de la province
 - (b) Doubles - Fille, garçon - L'alignement légal sera composé des 2 quilleurs inscrits de la province
7. Chaque épreuve sera un tournoi à la ronde avec un point accordé pour chaque victoire et un demi-point pour une égalité.
8. Une partie complète est jouée en cas d'égalité pour n'importe quelle position de médaille. Les égalités subséquentes seront brisées de la même façon.
9. Les quilles abattues accumulées lors des événements individuels, en double mixte et d'équipe détermineront les gagnants 'toutes catégories'. Les médailles en double pour les événements toutes catégories sont présentées dans le cas d'une égalité.
10. Tous les athlètes et les entraîneurs doivent adhérer à la politique sur les médias sociaux - voir le manuel.
11. PENDANT LA COMPÉTITION :
 - (a) La pratique se fera pendant au moins 15 minutes avant le début du premier quart de travail chaque jour. Les allées de pratique seront les allées de départ désignées.
 - (b) On s'attend à ce que les compétiteurs surveillent leurs résultats. Toute erreur doit être immédiatement portée à l'attention du marqueur. Si le marqueur ne peut pas corriger le problème, l'officiel de l'allée prendra la décision. A défaut, la commission d'appel rendra une décision exécutoire.



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.

(c) Chaque score doit être paraphé par l'athlète seulement si les scores ne sont pas téléchargés directement dans le logiciel du tournoi et seront annoncés par le directeur du tournoi. Le pointage électronique du centre de quilles aura préséance sur tout litige concernant le pointage pendant la compétition.

(d) Tout pointage contesté doit être porté à l'attention de l'officiel du tournoi avant de quitter le centre de quilles chaque jour. Les quilleurs doivent être prêts à jouer quand c'est leur tour de s'exécuter.

(e) Les quilleurs ne peuvent pas quitter le centre de quilles sans le consentement de leurs entraîneurs. Un pointage de zéro sera imposé pour tous les carreaux manqués.

(f) Si un quilleur ne peut compléter ses parties et doit abandonner un évènement à cause d'une maladie ou d'une blessure, un pointage de zéro sera attribué pour le reste des parties. Un meneur (pacer) peut remplacer le quilleur blessé. Les victoires dans le dit évènement ne seront attribuées qu'à une province avec un alignement légal.

(g) Aucune nourriture ou boisson n'est permise dans l'aire de jeu et aucun appareil électronique pendant le jeu.

(h) Une province peut avoir autant d'entraîneurs qu'elle le désire. Seulement deux (2) entraîneurs seront autorisés dans l'aire de jeu à n'importe quel moment de la compétition. Tous les entraîneurs doivent avoir le respect dans le sport et être certifiés pour l'introduction à la compétition selon les directives de la FCDQ.

(i) Avant la compétition et entre les quarts de travail, les quilleurs doivent demeurer dans l'aire de jeu. Les participants ne peuvent pas quitter l'établissement de quilles ou jouer aux machines de jeu durant une partie de la compétition, incluant les bris d'égalité. À la fin des activités de chaque jour, les quilleurs doivent rester avec leurs entraîneurs.

(j) Les participants resteront sur leurs allées de compétition jusqu'à ce qu'une personne responsable leur demande de se déplacer.

12. CERTIFICATION DES BOULES DE QUILLES:

(a) Aucune certification de boules sur place n'est requise, car seules les boules inscrites sur la liste des boules de quilles approuvées par 'World Bowling' peuvent être utilisées durant cet évènement. La liste est sur le site web de World Bowling (www.worldbowling.org).

(b) Immédiatement après la pratique officielle, un formulaire d'enregistrement des boules énumérant les boules de quilles à utiliser sera complété et remis au comité technique. Chaque quilleur peut enregistrer un maximum de six (6) boules. Les quilleurs peuvent également ajouter une nouvelle boule à leur arsenal à condition qu'ils en aient moins de 6 enregistrées. Toute nouvelle boule doit être ajoutée à leur liste d'enregistrement de boules durant la pratique officielle, aucune nouvelle boule ne peut être ajoutée durant le jeu en tournoi. Toutes les autres boules doivent être retirées du site de la compétition. Un quilleur peut échanger une ou plusieurs boules de quilles avant le début du premier évènement officiel. Une boule endommagée ne peut être remplacée que par une boule enregistrée. Les quilleurs peuvent incorporer l'aide d'un gérant, d'un entraîneur ou d'un parent pour transporter l'équipement de quilles entre les parties.



Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.

(c) L'utilisation d'une boule non enregistrée entraînera la disqualification de la partie ou des parties dans lesquelles la boule a été utilisée.

(d) Chaque quilleur est responsable de son équipement après le tournoi.

(e) Le directeur du tournoi ou son représentant effectuera des vérifications au hasard de l'équipement de quilles avant le début de chaque équipe. L'inspection comprendra une inspection visuelle du numéro de série

(f) Les ajustements de la surface de la boule de quilles à la main sont acceptables entre les parties à condition qu'ils soient effectués dans l'endroit désigné et que la procédure d'ajustement ne retarde pas le prochain tour du quilleur. Le changement des prises (douilles) ou l'agrandissement des trous est acceptable durant le jeu.

(g) L'altération de la surface de la boule, outre ce qui est mentionné en (f), n'est autorisée dans une zone désignée que pendant la séance de pratique officielle, pendant la séance de pratique précédant immédiatement une ronde de compétition et entre les rondes de compétition. Il n'est pas permis de modifier la surface de la boule de quilles pendant le jeu. Si la surface est modifiée pendant la partie, la pénalité est l'abattage de zéro quille pour cette partie.

13. HABILLEMENT ET IDENTIFICATION

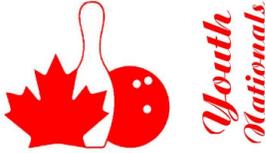
(a) Les participants doivent porter les uniformes provinciaux désignés pendant la compétition. Les chemises d'équipe et les bas noirs sont obligatoires, ce qui comprend les shorts, les jupes, les jupes ou les pantalons de ville. Les bas n'ont pas besoin d'être assortis à une autre couleur que celle de l'uniforme, si un membre de l'équipe décide de porter des shorts par exemple, les autres membres de l'équipe ne sont pas tenus de porter les mêmes bas, bien que cela soit fortement recommandé. Toute violation du code vestimentaire par un concurrent entraînera la disqualification de l'épreuve.

(b) Pendant la portion officielle des CCJ, les uniformes des équipes identifieront les membres officiels du tournoi.

(c) Les identifications des commanditaires se trouveront sur l'une ou l'autre des manches de la chemise du participant et ne devront pas dépasser 3 po sur 3 po.

14. UN MANQUE D'ESPRIT SPORTIF, UN MAUVAIS LANGAGE OU UN MAUVAIS TRAITEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE QUILLES ne seront pas tolérés en aucun temps et pourraient entraîner une pénalité d'un carreau sur le prochain jeu. On s'attend à ce que les quilleurs se conforment aux règles fondamentales d'un bon esprit sportif et aux règles établies par le comité du tournoi national des jeunes de la FCDQ. À la suite d'un deuxième avertissement, une pénalité d'un carreau, soit un pointage de "0" sera imposée. Tous les règlements de la FCDQ doivent être respectés et toute violation de ces règlements pourrait entraîner une disqualification immédiate.

15. LES DROGUES, LES STIMULANTS OU L'ALCOOL NE SERONT PAS TOLÉRÉS EN AUCUN TEMPS. Les médicaments sur ordonnance qui doivent être utilisés seront approuvés par l'entraîneur et l'officiel du tournoi et devraient être inscrits sur le formulaire médical. Si cette infraction se produisait, ce quilleur serait immédiatement disqualifié.



*Canadian Tenpin Federation, Inc.
Fédération Canadienne des Dix-Quilles, Inc.*

16. Aucun produit du tabac ne peut être utilisé dans le centre de quilles OU TOUTE AUTRE EMPLACEMENT OÙ SE TIENT UNE FONCTION OFFICIELLE.

17. Tout protêt doit être déposé par écrit auprès du gérant du tournoi dans les 30 minutes suivant la fin de l'événement faisant l'objet du protêt.

18. Tout incident inhabituel ou problème médical doit être rapporté immédiatement à l'entraîneur et/ou au gérant de l'équipe.

19. La date de clôture de ce tournoi est le 15 mars et le siège national de la FCDQ doit recevoir les frais d'inscription de chaque province de 800,00\$ avant cette date ou une amende de 200,00\$ sera imposée. Tous les formulaires seront envoyés au gérant (directeur) du tournoi/président du comité des jeunes - bboyle@tenpincanada.com

20. L'heure du couvre-feu est de 23h00, tous les athlètes doivent être dans leur chambre d'hôtel à ce moment.

21. Dans certains cas, ce tournoi qualifiera les jeunes pour le Championnat du monde junior. Si une qualification devait avoir lieu cette année, une trousse d'information sera fournie avant le début du tournoi.

Les règlements et directives ci-dessus sont établis afin d'aider les quilleurs à représenter leur province d'une façon admirable et à avoir un tournoi agréable et sans anicroche.

Révisé le 15 January 2021.